

maison, en passant par le terrain dont il s'agit. Comme la présence de ce tuyau sur la propriété ne gêne en rien, pour le moment, le travail de la station, il n'a été fait aucune démarche en vue de le faire disparaître.

APPROVISIONNEMENT DU CAMP DE
LETHBRIDGE.

M. BUCHANAN demande :

1. A qui a été adjugé la fourniture des provisions aux prisonniers dans le camp d'internement à Lethbridge (Alberta) ?
2. L'adjudication a-t-elle été faite sur soumissions ?
3. Comment les soumissions ont-elles été demandées, par la voie des journaux ou par lettres ?
4. Qui sont ceux qui ont soumissionné ?

L'hon. M. KEMP (ministre intérimaire de la Milice) : L'approvisionnement des prisonniers du camp de Lethbridge se fait par les entrepreneurs pour le ministère de la Milice.

M. BUCHANAN demande :

1. Qui a la fourniture des vivres et fourragés aux troupes stationnées à Lethbridge (Alberta) ?
2. A quelles maisons a-t-on demandé de soumissionner ?
3. Les soumissions ont-elles été demandées par la voie des journaux ou par lettres ?

L'hon. M. KEMP (ministre intérimaire de la Milice) :

1. Viande, P. Burns et Cie; épicerie, la compagnie de la baie d'Hudson; confitures E. D. Smith et Fils; pain, John Gilmore; avoine et foin, L. F. Bonnell; paille, E. A. Sherman; thé, A. McDonald Co., Ltd; café, S. G. Freeze.

2. Viande, Delaney's, Ltd, P. Burns et Cie, Fred Swingler. Epicerie: George Kerr et Cie, L. C. Teeple, la compagnie de la baie d'Hudson.

Foin, avoine et paille: L. F. Bonnell, E. A. Sherman, Hyssop Frères.

Pain, John Gilmore, City Bakery (R. W. Scott).

Confitures, T. Upton Co., Ltd., Dominion Canners Co., Ltd., Wagstaffe, Ltd., E. D. Smith et fils.

Thé et café, Robinson et Compagnie, la compagnie de la baie d'Hudson, Hardy et Buchanan, G. F. et J. Galt, S. G. Freeze, L. Petrie et Cie, Campbell, Wilson et Horn, L. T. Newburn et Cie (thé seulement).

3. Toutes les soumissions relatives à ces approvisionnements, moins le thé, le café, les confitures, ont été obtenues par le colonel Cruikshank, à Calgary; celles relatives au thé, au café, aux confitures, ont été obtenues par le moyen de circulaires envoyées par le ministère de la Milice.

[L'hon. M. Doherty.]

DEMANDES DE DOCUMENTS.

Par M. Maclean (Halifax) : La liste, si elle existe au ministère de la Milice, des compagnies, maisons ou personnes résidant à Halifax (N.-E.), auxquelles on a demandé des soumissions pour fournitures de guerre pour le ministère ou la commission des achats de guerre; et dans ce cas, les noms de ces compagnies, maisons ou personnes; si pendant l'année civile 1915, on a demandé des soumissions publiques pour fournitures de guerre à Halifax; et dans ce cas, la nature des fournitures demandées, à qui ont été adjugées les entreprises, et à quels prix pour les diverses fournitures spécifiées.

Par M. Copp: Etat indiquant, au cours du mois de février 1916, combien de chefs de train, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs de locomotives étaient en activité de service sur les chemins de fer de l'Etat entre Moncton et Campbellton; au cours de la même période, combien d'heures de travail à chaque voyage ont été fournies par ces employés entre les points ci-dessus nommés.

Par M. Fortier: Etat indiquant lors de la session 1910-1911, combien il y a eu, sur le bordereau de paye, d'employés de la Chambre des communes, soit permanents, soit provisoires, comme commis aux écritures, messagers, sténographes, dactylographes, domestiques, femmes de ménage, etc.; quel était le nombre correspondant à la date du 14 mars 1916.

Par M. McCraney: Etat donnant les noms et adresses de tous les fonctionnaires de l'Etat dans le district électoral de Battleford, et indiquant leurs fonctions, leur salaire et la date de leur nomination; aussi, un relevé du nombre total employé en septembre 1911.

La Chambre a ordonné, sans débat, le dépôt de ces documents.

L'ABSENCE DU MINISTRE DE LA
MILICE.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Je désire savoir si le ministre de la Milice est allé en Angleterre en mission officielle. Sinon, quelle est la raison de son absence?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre): Il est chargé d'une mission officielle, se rattachant surtout aux camps d'instruction de Shorncliffe et de Bramshott. Dans ces deux camps se trouvent réunis quarante ou cinquante mille hommes, et pour certaines raisons, on a cru utile de s'éclairer sur les conditions qui y règnent.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Le ministre de la Milice a-t-il reçu des instructions par écrit?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Non, il n'a pas reçu d'instruction par écrit; il a conféré de la chose avec moi, avant son départ.

LE COLONEL J. WESLEY ALLISON.

M. PROULX: Les journaux nous apprennent que le ministre de la Marine et des